



DECISION DU MAIRE N° 6/2026

Maison de santé pluridisciplinaire Avenant n° 1 au marché de travaux relatif à la construction de la maison de santé Lot n° 06- Cloisons sèches - Plafonds

Le maire de Neulliac,

Vu :

Le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Code de la Commande Publique,

La délibération n° 03-28/07/2025 du 28/07/2025 relative à l'attribution du marché de travaux pour la construction de la maison de santé,

Vu le marché de travaux conclu avec l'entreprise PIKARD (ZA de Pen Er Pont 56400 PLOEMEL) pour le lot n° 06 – Cloisons sèches - plafonds

VU le projet d'avenant n° 1 présenté pour le lot n° 06 ;

CONSIDÉRANT :

- Que des adaptations techniques sont intervenues en cours d'exécution du chantier ;
- Que certaines prestations initialement prévues n'ont finalement pas été réalisées ou ont été ajustées (devis n° 7018 du 13/10/2026 : moins-value sur le faux plafond en dalles 600*1200 organic mineral pure 50 fixé sur tasseaux) ;
- Que ces modifications conduisent à une diminution du montant du marché de 12 146,73 € HT ;
- Que cette modification n'altère pas l'économie générale du marché et demeure conforme aux dispositions du Code de la Commande Publique ;

DECIDE :

Article 1 : De signer l'avenant n° 1 au marché de travaux relatif à la construction de la maison de santé – lot n° 06 – Cloisons sèches - Plafonds avec l'entreprise PIKARD de Ploemel, portant sur une **moins-value de 12 146,73 € HT**, soit 14 576,08 € TTC (TVA 20%), ainsi que tous les documents s'y rapportant.

Article 2 : De fixer le nouveau montant total du marché du lot n° 06 à **125 853,27 € HT**, soit 151 023,92 € TTC (pour un montant initial du marché de 138 000,00 € HT / 165 600,00 € TTC).

Élément du marché (Lot n° 06)	Montant HT (€)	Montant TTC (€)
Montant initial du marché	138 000,00 €	165 600,00 €
Avenant n° 1 (Moins-value Devis n°7018)	-12 146,73 €	-14 576,08 €
Nouveau montant du marché	125 853,27 €	151 023,92 €

Neulliac, le 13 octobre 2026

Le Maire,

Jean-Pierre LE PONNER





MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 01 ¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

COMMUNE DE NEULLIAC
rue de la Mairie
56300 Neulliac

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

PIKARD
ZA DE PEN ER PONT - - 56400 PLOEMEL
Siret : 514 402 023 000 30
contact@pikard.fr

Lot n°06 – CLOISONS SECHES - PLAFONDS

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Construction de la maison de santé pluridisciplinaire et aménagements des abords

■ Date de la notification du marché public : 31/07/2025

■ Durée d'exécution du marché public : mois ou jours.

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 138 000.00 €
- Montant TTC : 165 600.00 €

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant**■ Modifications introduites par le présent avenant :**

(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

DEVIS N°7018 DU 13/10/2026 – MOINS VALUE Faux plafond en dalles 600*1200 organic mineral pure 50 fixé sur tasseaux

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cocher la case correspondante.)

☐ Non

☒ Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : - 12 146.73 €
- Montant TTC : -14 576.08 €

Montant du marché public avant avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 138 000.00 €
- Montant TTC : 165 600.00 €

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 125 853.27 €
- Montant TTC : 151 023.92 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
CHARLOTON TEDDY GERANT	PLOEMEL LE 13/10/2026	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

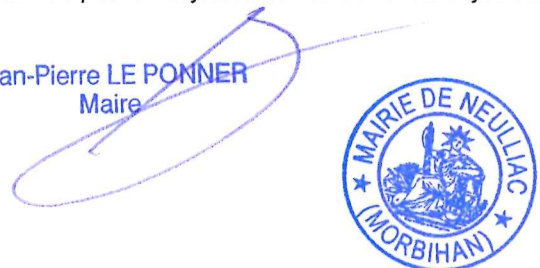
F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
 (Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Neulliac, le 13 octobre 2026

Signature
 (représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Jean-Pierre LE PONNER
 Maire



G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public**■ En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Domiciliation

Code banque
16006

Code guichet
02021

Numéro de compte
00034028726

Clé RIB
71

IBAN

FR76 1600 6020 2100 0340 2872 671

Code BIC (Bank identification code) - Code SWIFT

AGRIFRPP860

Date 13/10/26

DEVIS

Référence 00007018

Commune de NEULLIAC

adresse client

RUE DE LA MAIRIE

56300

NEULLIAC

adresse chantier

RUE DU PRESBYTERE

56300

NEULLIAC

Objet du devis

**TMC 01 - NEULLIAC > CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE > LOT N°6 :
CLOISONS SECHES - PLAFONDS**

N°	Désignation	Un	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.	
<u>1</u>	<u>TMC01</u>					
1.1	Faux plafond en dalles 600*1200 organic mineral pure 50 fixé sur tasseaux	M²	-114,70	105,90	-12 146,73	1
	Sous-total TMC01				-12 146,	
					73	

Total H.T.

-12 146,73

Total T.V.A. 20,00 %

-2 429,35

Total T.T.C.

-14 576,08

Net à payer (Euro)

-14 576,08

Règlements 15 jours à la date d'envoi de la facture

Acompte de 30% à la signature soit -4373 €.

Validité du devis : 1 mois

Devis actualisable aux conditions générales de ventes

La signature du devis vaut acceptation des conditions générales de ventes ci jointes.

A : Neulliac

le : 13/10/2026

Signature précédé de la mention "Bon pour accord"

"Bon pour accord"

Signature Client

: Jean-Pierre LE PONNER
Maire



Assurance professionnelle décennale et responsabilité civile : GAN Agent Gaetan TERTRAIS résidence Hoche 8 bd de la paix 56000 VANNES

I : 02 97 47 18 38 N° police : 191278194 - Couverture géographique : France - Nos prix sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de la remise de l'offre. Toute variation ultérieure de ces taux, imposées par la loi, sera répercutée sur ces prix.